

# « Éviter les ruptures dans les parcours d'accompagnement des personnes vivant avec un trouble psychique »

**Entretien avec Sandrine Plantier,**  
directrice,  
*Clubhouse* Lyon.

## *La Santé en action : À qui les Clubhouses s'adressent-ils ?*

*Sandrine Plantier :* Ouvert en 1948 aux États-Unis, le premier *Clubhouse* au monde a été conçu par et pour des personnes vivant avec un trouble psychique grave et chronique (bipolarité, schizophrénie, dépression sévère). C'est un lieu où les personnes peuvent se rencontrer librement, sans crainte d'être jugées. Le concept originel s'appuie sur la conviction que le potentiel inexploité de chaque personne vivant avec un trouble psychique grave et chronique peut être développé collectivement dans un environnement non médicalisé et bienveillant. On compte aujourd'hui plus de 350 *Clubhouses* dans 33 pays répartis sur les cinq continents. La Fédération *Clubhouse* internationale a été créée en 1994 pour diffuser ce modèle. La politique de santé mentale a connu des évolutions positives ces dernières années : reconnaissance du handicap psychique ; montée en puissance des associations de personnes directement concernées, revendiquant leur citoyenneté et leurs besoins ; création et développement des groupes d'entraide mutuelle (GEM) ; création de nouveaux services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés ou de lieux de coordination sur les territoires, tels que les conseils locaux de santé mentale (CLSM). De nombreux acteurs interviennent

au quotidien dans l'aide et dans le soin aux personnes présentant des maladies psychiques. Toutefois, ces diverses initiatives d'accompagnement ne relient pas suffisamment tous ces intervenants, entraînant des ruptures ou des impasses dans les parcours des personnes. Le dispositif développé par l'association *Clubhouse* France s'inscrit dans cette mutation. Il s'agit donc bien d'éviter les ruptures dans les parcours d'accompagnement des personnes vivant avec un trouble psychique. Un *Clubhouse* est un tremplin vers une vie active sociale et professionnelle pour les personnes vivant avec un trouble psychique. Son objectif est de répondre au manque de structures qui font le lien entre le rétablissement médical et l'insertion sociale et professionnelle de personnes fragilisées par un trouble psychique sévère. Aussi, l'association *Clubhouse* France a été créée en avril 2010 afin de tester en France ce modèle de rétablissement et de l'adapter.

## *S. A. : Comment le Clubhouse de Lyon fonctionne-t-il ?*

*S. P. :* Les fondements d'un *Clubhouse* tel que celui de Lyon, ainsi que des quatre autres ouverts en France (Paris, Bordeaux, Nantes et Lille) reposent sur un lieu d'activité de jour, non médicalisé, créé pour des personnes fragilisées par les effets de troubles psychiques et avec elles, leur permettant de retrouver leurs pairs pour parler librement dans une ambiance de compréhension, de participation et de partage amical, dans le but de faciliter leur socialisation et leur réinsertion professionnelle. Le

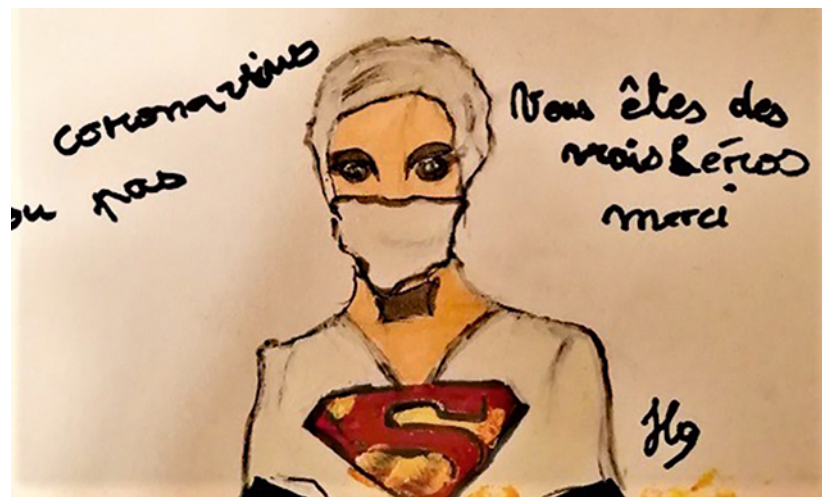
## L'ESSENTIEL

▣ Un *Clubhouse* est un tremplin vers une vie active sociale et professionnelle pour les personnes vivant avec un trouble psychique. De nombreux acteurs interviennent au quotidien dans l'aide et le soin aux personnes présentant des maladies psychiques. Toutefois, ces diverses initiatives d'accompagnement ne relient pas suffisamment tous ces intervenants, entraînant des ruptures ou des impasses dans les parcours des personnes. Le *Clubhouse* établit donc ce lien et crée une passerelle en accompagnant la personne dans son insertion. Nombre d'entre elles ont, en effet, vécu des errances diagnostiques de plusieurs années et ainsi des pertes de chance dans leur vie.

*Clubhouse* propose aux personnes une méthodologie qui les place au cœur d'un projet individuel et collectif pour un rétablissement global et un retour à une activité professionnelle la plus complète et la plus durable possible. Nous travaillons de concert entre salariés et membres concernés par des troubles psychiques sévères et nous parvenons ensemble à atteindre des résultats significatifs, autant dans l'amélioration des conditions de vie, de santé, mais aussi dans la réinsertion des personnes dans la société.

## *S. A. : Les personnes sont-elles véritablement parties prenantes du quotidien de la structure ?*

*S. P. :* La participation des personnes est au centre de notre fonctionnement. Les salariés travaillent main dans la main avec les membres



bénévoles du lieu. Elle s'appuie sur la cogestion, le partage en toute transparence des objectifs à atteindre, l'accord au départ de la méthodologie à suivre et l'adhésion des salariés et des membres bénévoles. Le suivi des dossiers est assuré par des membres en fonction de leur jour de présence au *Clubhouse* et par un salarié dédié au projet ; le travail collectif est le socle de la réussite des actions. Fondé sur le rythme de l'entreprise, le *Clubhouse* Lyon est ouvert trente-neuf heures par semaine du lundi au vendredi. Au jour le jour, les principales activités sont menées conjointement par les salariés et les membres. Il y a deux types d'activités : celles liées à la cogestion du lieu sont des activités menées dans le collectif : accueil des membres, préparation du déjeuner, entretien des locaux, jardinage, rédaction de la *newsletter*, actions de communication, comptabilité, « pêche aux nouvelles » des membres absents depuis un certain temps. Et les autres activités du collectif sont liées au suivi individualisé et à l'accompagnement pour l'insertion professionnelle : entretiens métiers, ateliers de rédaction de CV, ateliers de coaching, transmission des expériences professionnelles aux autres membres.

**S. A. : Comment avez-vous traversé la pandémie de Covid-19 ?**

S. P. : Le *Clubhouse* a globalement bien traversé les différents épisodes de la Covid, car nous sommes restés ouverts, sauf les deux premiers mois de confinement strict du 16 mars à la mi-mai 2020. À l'époque, le *Clubhouse* Lyon comptait 120 membres et quatre salariés. La solidarité est une des clés de voûte du *Clubhouse*. Dans ce cadre, nous organisons au moins une fois par semaine une « pêche aux nouvelles » : les membres absents depuis deux semaines sont systématiquement appelés. Ceux qui sont hospitalisés reçoivent une carte postale, réalisée par des membres. Avec l'arrivée de la pandémie, nous avons très rapidement accentué la fréquence de cette « pêche aux nouvelles », qui est devenue quotidienne. Nous avons utilisé le téléphone, la visioconférence, les outils numériques permettant la communication à distance pour continuer

notre cogestion quotidienne ; nous avons animé des ateliers à distance en visioconférence. Grâce à des dons de fondations, nous avons pu équiper de téléphones portables les membres qui n'en n'avaient pas pour avoir un lien avec eux. Les membres ont aussi bénéficié durant trois semaines de paniers-repas. Nous avons vécu une période de très grande solidarité entre les membres et les salariés et les membres entre eux. Durant les autres périodes de confinement, nous avons adapté le protocole sanitaire, la jauge d'accueil des membres et nous avons pu reprendre les activités. Cela a permis de rester ouverts et d'accueillir, en 2020, 35 nouvelles personnes.

**S. A. : Quels sont vos plus grands défis à relever dans ce contexte pandémique ?**

S. P. : Actuellement, le grand défi du *Clubhouse* Lyon est de pouvoir accueillir des personnes supplémentaires. En juin 2022, nous étions 238 membres et accueillions quotidiennement une trentaine de personnes. Nous souhaitons ouvrir aussi un lieu qui nous permette d'informer les habitants de notre ville et de notre région sur la santé mentale et sur les dispositifs existants. Nous avons ouvert un programme *Youth*<sup>1</sup>, dédié aux plus jeunes. Plus de 70 de nos membres ont entre 18 ans et 34 ans. Il y a une vraie dégradation de la santé mentale chez les jeunes, c'est la raison pour laquelle nous avons mis en place des actions qui leur sont dédiées. Nous travaillons de concert notamment avec les équipes Premiers Épisodes psychotiques chez les moins de 35 ans – PEP's du centre hospitalier Le Vinatier à Lyon. L'un des enjeux majeurs de notre société est la prévention des troubles psychiques. Il est important que les Français soient sensibilisés à cette souffrance et aux dispositifs

existants. Trop de membres du *Clubhouse* ont vécu des errances diagnostiques de plusieurs années et ainsi des pertes de chance dans leur vie.

**S. A. : Que faut-il mettre en œuvre pour les personnes vivant avec un trouble psychique ?**

S. P. : La création de ce lieu d'entraide dans ma région d'origine m'a permis de comprendre l'importance du lien social avec des personnes plongées dans une extrême solitude. Cela a été une de mes motivations pour développer – de concert avec les cinq salariés du *Clubhouse* Lyon et les membres – le maximum d'opportunités d'accompagnement et d'insertion. Les personnes sont doublement touchées : par des maladies sévères et par l'exclusion qui y est souvent associée. Le *Clubhouse* Lyon est un lieu pour élargir le champ des possibles de ces publics. Le repérage précoce est une nécessité et il passe par des sensibilisations du grand public, des médias, des entreprises, des parents... de toute notre société. L'autre enjeu est bien sûr celui de l'hôpital et du désert médical autour de la psychiatrie. Nous avons besoin de psychiatres dans nos hôpitaux publics, d'équipes soignantes solides et qui ont les moyens de travailler. Régulièrement, nous constatons que le manque cruel de soignants a un impact sur la santé des patients concernés et sur leur prise en charge, entravant leur rétablissement. Les personnes que nous accompagnons souhaitent mener la même vie que tous les autres citoyens et nous nous efforçons de travailler avec eux sur cet objectif. ■

Propos recueillis par Yves Géry, rédacteur en chef.

1. En français : « Jeunesse ».